

MÉTHODES DE PAIEMENT AU NIVEAU COLLÉGIAL

LES FRAIS DE SCOLARITÉ PEUVENT ÊTRE ACQUITTÉS :

- En ligne via le site Internet de votre institution financière canadienne
- Par carte de débit *Interac* ou argent comptant au comptoir des ressources financières (local D2-35)
- Par chèque ou mandat poste (libellé au nom du Collège Jean-de-Brébeuf)
- Par virement bancaire international

EN LIGNE VIA LE SITE INTERNET DE VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE CANADIENNE

Le paiement en ligne via le site de votre institution financière canadienne est un moyen fiable et pratique de payer votre facture. Veuillez prévoir des délais de 2 à 5 jours ouvrables pour la réception du paiement.

Veuillez noter que la plupart des banques proposent aussi des applications mobiles et un service de transactions financières par téléphone.

Les factures émises par le Collège Jean-de-Brébeuf peuvent être payées en ligne via le site de plusieurs institutions financières :

- Desjardins
- Banque CIBC
- Banque de Montréal
- Banque Nationale
- Banque Royale RBC
- Banque Scotia
- Banque TD

PROCÉDURE POUR PAYER EN LIGNE:

1. Utilisez le service « Paiement de facture en ligne »
2. Choisissez l'option « Ajouter une facture/fournisseur »
3. Sélectionnez le fournisseur en faisant une recherche par mots clés « Collège ou Brebeuf » pour trouver « **COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF (COLLÉGIAL)** »
4. Indiquez votre **numéro d'étudiant (DA) SANS TIRETS** qui apparaît sur la carte étudiante ou sur Omnivox comme numéro de référence.

Numéro pour paiement électronique sur carte étudiante ou Omnivox
7 chiffres commençant par 2 SANS TIRETS

! Avis important

Prévoyez un délai de 2 à 5 jours ouvrables pour le traitement de votre paiement.

PAR CARTE DE DÉBIT *INTERAC* AU COMPTOIR DES RESSOURCES FINANCIÈRES

La carte de débit ***Interac*** est acceptée au comptoir de service des ressources financières (local D2-35).

! Avis important

Plusieurs institutions financières limitent à 500\$ par jour l'utilisation de la carte de débit. Le cas échéant, vous pouvez faire augmenter cette limite en communiquant avec votre institution financière.

PAR CHÈQUE OU MANDAT POSTE

Libellez votre chèque, chèque certifié ou mandat poste à l'ordre du Collège Jean-de-Brébeuf et indiquez votre numéro d'étudiant (DA) qui apparaît sur la carte étudiante ou sur Omnivox au recto. Vous pouvez déposer votre chèque ou mandat poste au comptoir des ressources financières (local D2-35) ou le poster à l'adresse suivante :

Adresse postale

Collège Jean-de-Brébeuf
Direction des ressources financières
3200, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 1C1

! Avis important

Prenez note que des frais administratifs de 25\$ s'applique pour chaque chèque refusé par votre institution financière.